



Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques de Dakar

Organisme international à vocation académique reconnu par l'État du Sénégal

Sous l'agrément définitif Repsen/ENS/UP/AD/004-2016

LES VESPÉRALES GÉOPOLITIQUES DU CEDS DE DAKAR

DÉCLARATION ET RECOMMANDATIONS

ISSUES DE LA PREMIÈRE ÉDITION DES « VESPÉRALES GÉOPOLITIQUES » SUR LA PLATEFORME E-LEARNING DU CEDS DE DAKAR

SUR LE THÈME :

**LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES
ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)
ENTRE NÉCESSITÉ DE RÉFORMES ET
HYPOTHÈSES DE REFONDATION :
QUELLES PERSPECTIVES ?**

Dakar, le 1^{er} août 2024

ANNÉE ACADÉMIQUE 2023 - 2024

1

LES VESPÉRALES GÉOPOLITIQUES DU CEDS DE DAKAR – AOÛT 2024

Dans le cadre de ses programmes académiques de recherche/action, le Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDS) de Dakar, Think Tank et Etablissement post universitaire libre à but non lucratif, doté du statut d'organisation internationale non gouvernementale, spécialisé dans l'Intelligence Economique, la réflexion stratégique, géopolitique, géoéconomique et le renforcement des capacités d'analyse politique, diplomatique et géostratégique des décideurs en Afrique, a organisé, ce jeudi 1^{er} Août 2024, la première édition de ses « **Vespérales Géopolitiques** », une rencontre de portée et scientifique sur le thème :

**« La CEDEAO entre nécessité de réformes et hypothèses de refondation :
Quelles perspectives ? »**

Organisée dans le contexte de la crise de la CEDEAO marqué, par la décision du Mali, du Burkina et du Niger de sortir des instances de l'organisation régionale pour créer la Confédération de l'Alliance des États du Sahel d'une part, par la mission de médiation confiée aux Présidents de la République du Sénégal et du Togo, pour trouver une juste solution à la crise en cours dans l'espace économique ouest africain d'autre part, cette rencontre vise un double objectif :

- ✓ **Apporter une contribution à la recherche de solutions face aux défis stratégiques auxquels la région ouest africaine se trouve confrontée, pour stopper le processus de désintégration de l'espace communautaire ;**
- ✓ **Réfléchir sur les perspectives d'avenir de la CEDEAO à travers des propositions de réformes et des hypothèses de refondation de l'institution régionale, pour la restauration de la confiance et du commun vouloir poursuivre le processus d'intégration dans la paix et la sécurité.**

Outre ses experts et ses chercheurs, les « **Vespérales Géopolitiques** » du CEDS de Dakar ont vu la participation de membres du Corps diplomatique, d'institutions nationales, sous-régionales et internationales, d'experts internationaux, de chercheurs et universitaires, de journalistes, de représentants du secteur privé et des membres de la Société civile africaine et internationale et, bien entendu, de tous les auditeurs et anciens auditeurs du CEDS de Dakar.

Les travaux des « **Vespérales Géopolitiques** » du CEDS de Dakar ont été marqués par plusieurs interventions et communications d'Experts et panelistes de haut niveau, notamment :

1. **Le Mot de bienvenue et les propos liminaires de Dr. Babacar Socrate DIALLO**, Président du Conseil d'Orientation Stratégique, *Directeur Général du Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDS) de Dakar, Président du Conseil de Gouvernance de Dakar Science Po, Président de l'École Panafricaine d'Intelligence Économique et de Stratégie (EPIES) ;*
2. **La communication introductive des « Vespérales » sur « L'analyse générale de la situation de la CEDEAO suivie de recommandations stratégiques », par le Pr Charles MOUMOUNI**, Co-Président de l'Institut Panafricain de la Gouvernance Economique et Financière (IPAGEF), *Professeur Titulaire à l'Université Laval du Québec, Canada, Professeur associé au CEDS de Dakar et à Dakar Science Po ;*
3. **La communication sur « L'Architecture organisationnelle et institutionnelle de la CEDEAO », par le Pr Samba Bury MBOUP**, Ancien Ambassadeur et Professeur associé au CEDS de Dakar ;
4. **La communication sur « La nécessaire réforme de la structure de gouvernance de la CEDEAO », par le Dr Kalidou SIDIBÉ**, Professeur de droit public et science politique à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, en République du Mali, par ailleurs Expert à l'African Security Sector Network ;
5. **La communication sur « La refondation de la sécurité collective et les réformes des institutions politiques de la CEDEAO », par le Colonel Mamadou ADJI**, Ancien Officier Supérieur des Forces armées sénégalaises, Expert conférencier au CEDS de Dakar ;
6. **La communication sur « La question des réformes pour l'application effective de la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace communautaire », par le Colonel Moctar SOW**, Ancien officier supérieur de la Gendarmerie nationale, Ancien membre de l'Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC), Expert Conférencier au CEDS de Dakar ;
7. **La communication sur « L'esquisse des conditions de succès de la réforme de la CEDEAO », par M. Maxime KONÉ**, Ancien ministre en charge de la Sécurité du Burkina Faso et Conférencier au CEDS de Dakar.

8. Les contributions des participants dans le cadre des Débats et échanges avec les panélistes ;

9. La lecture du Projet de Déclaration par le Dr. Timothée AMOUSSOU,
Directeur de l'École Panafricaine d'Intelligence Économique et de Stratégie et
Directeur des Études et du Développement du CEDS de Dakar.

Les communications et les échanges ont été de haute facture, très riches d'enseignements sur les différentes questions soulevées.

A la fin des travaux, la conférence fait la présente déclaration comme une contribution à la réflexion et à la recherche de solution face aux défis stratégiques et politiques de l'institution communautaire régionale.

Le CEDS de Dakar et les participants aux "Vespérales géopolitiques",

- ❖ Considérant l'importance des défis auxquels est confrontée actuellement la CEDEAO,
- ❖ Considérant que malgré les acquis et les réalisations importantes de la CEDEAO, le processus d'intégration régionale reste confronté aux entraves suivantes :
 - ✓ Le réflexe de nationalisme des États membres qui limite le processus d'intégration régionale ;
 - ✓ L'incapacité de l'organisation régionale à autofinancer son fonctionnement et ses activités au point de devoir être dépendante des financements extérieurs ;
 - ✓ La pluralité des monnaies nationales ou souveraines qui entravent non seulement les échanges intra- communautaires, mais aussi et surtout constituent un frein au processus d'intégration régionale ;
 - ✓ L'insuffisance, la vétusté et l'inadaptation des infrastructures de communication et de télécommunications dans la sous- région ;
 - ✓ L'ineffectivité de la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace régional ;
 - ✓ La faiblesse du niveau des échanges intracommunautaires (moins de 20 %) ;

- ✓ Les troubles politiques liés aux coups d'État militaires ou institutionnels et aux crises *ante et post* électorales que la CEDEAO n'a pu ni anticiper ni résoudre ;
- ✓ La perturbation des programmes d'intégration régionale par des tensions interétatiques ;
- ✓ La montée des mouvements terroristes (Boko Haram, AQMI, Al-Mirabitoune, Ançar Eddine, Katiba Macina, etc.) et la criminalité transfrontalière qui compromettent les efforts d'intégration politique et économique ;
- ✓ L'absence de solidarité de la CEDEAO vis-à-vis des pays membres en lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel ;
- ❖ Considérant la longueur de la liste de griefs des peuples à l'encontre de l'institution communautaire qui est perçue par les populations comme :
 - ✓ Une organisation lourde, apathique, extravertie et peu souveraine ;
 - ✓ Un club de Chefs d'État au service des puissances étrangères faisant parfois apparaître l'institution comme un levier de perpétuation du néocolonialisme ;
 - ✓ Un fossé d'intérêts antagoniques entre ceux des décideurs et ceux de la communauté des peuples, en quelque sorte, une CEDEAO prise en otage par les Chefs d'États et très éloignée des aspirations et des préoccupations des populations et des réalités endogènes ;
 - ✓ Une organisation rodée à la politique du « deux poids, deux mesures », sous l'influence étrangère ;
 - ✓ Une organisation qui s'est détournée de sa vocation première en subissant les orientations voulues par les partenaires techniques et financiers internationaux ;
 - ✓ Une organisation faible dans la prévention des crises mais très habile dans la répression de ses membres ;
 - ✓ Une organisation instrumentale et prétentieuse ne facilitant pas la solidarité entre ses membres ;
 - ✓ Une institution apparemment forte vue de l'extérieur, mais profondément sclérosée, intérieurement marquée par une crise de confiance avec la fragmentation des positions des différents pays membres ;

- ✓ Une organisation fragilisée par son manque d’ancrage endogène et caractérisée par son mimétisme institutionnel par l’acceptation des orientations étrangères.
- ❖ Considérant que depuis plus trois décennies, la CEDEAO a cessé d’être une communauté essentiellement économique et monétaire ;
- ❖ Considérant que le nom de l’organisation ne reflétant plus la réalité de ses actions, comme l’illustrent la Vision 2020 et les actions prévues dans la Vision 2050 ;
- ❖ Considérant que dans sa Vision 2020, adoptée en 2010, la CEDEAO vise à « passer de la CEDEAO des Chefs d’État à la CEDEAO des Peuples » ;
- ❖ Considérant que l’intégration économique et monétaire n’est que l’un des cinq grands piliers de la Vision 2050, à savoir : (i) Paix, Sécurité et Stabilité; (ii) Gouvernance et État de Droit; (iii) **Intégration Économique** et Interconnectivité; (iv) Transformation et Développement Inclusif et Durable (v) Inclusion Sociale ;
- ❖ Considérant que la CEDEAO a identifié comme facteur de succès de sa Vision 2050, la « Veille Stratégique » pérenne de l’environnement interne et du contexte international ;
- ❖ Considérant l’absence évidente d’une démarche géopolitique, géoéconomique et géostratégique et d’une approche d’intelligence économique à l’égard des partenaires techniques et financiers de l’institution et tenant compte de la guerre économique mondiale dont l’Afrique est l’objet ;
- ❖ Considérant que près de cinquante (50) ans après sa création, la cohésion et la stabilité politique de la CEDEAO sont mises à rude épreuve à la suite du retrait de trois de ses États membres, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger ;
- ❖ Considérant que, si la région a plus que jamais besoin d’intégration dans toutes ses dimensions, et que la CEDEAO ne peut plus faire l’économie de réformes profondes nécessaires à sa survie ;
- ❖ Fortes de ce constat, et préoccupées par l’avenir incertain du processus d’intégration au sein de la CEDEAO ;

Les Vespérales Géopolitiques du CEDS de Dakar ont abouti aux recommandations suivantes, qui mettent en évidence la nécessité de **réformes urgentes à court terme**, tout en proposant **des hypothèses de refondation à moyen et long terme**.

RECOMMANDATIONS

AU TITRE DES MESURES PRÉALABLES ET CONVERGENTES POUR LES RÉFORMES, LES ACTIONS SUIVANTES SONT PRÉCONISÉES :

- ❖ Lancer de larges consultations à tous les niveaux, par la tenue d'états généraux inclusifs, réunissant toutes les parties prenantes de la CEDEAO, pour faire le point, sur la base de réflexions critiques, concernant ses buts, sa mission, son fonctionnement, ses forces, ses réalisations, ses faiblesses, ses échecs, ses défis, ses menaces, ses opportunités et, en dernière analyse, son avenir ;
- ❖ Veiller à ce que les réformes soient envisagées dans le cadre d'une démarche cohérente, comme des initiatives liées, dans un processus à court et moyen terme en vue de préparer le terrain à la refondation à plus long terme ;
- ❖ Assurer une large appropriation des réformes avec un engagement politique au plus haut niveau pour la garantie de l'effectivité de leur mise en œuvre ;
- ❖ Développer une communication efficace autour des enjeux stratégiques des réformes pour contrer les effets pervers des *fakes news* dans un contexte de triomphe des réseaux sociaux chez les jeunes de l'espace ouest africain ;
- ❖ Demander à l'Union africaine d'accompagner le processus des réformes et de refondation, mais dans le respect du principe de subsidiarité, en laissant la médiation au niveau régional sous l'égide des Dirigeants ouest africains, qui permettrait aux différents protagonistes d'aboutir à une zone de convergence ;
- ❖ Inviter les plénipotentiaires de la CEDEAO, en cas de non aboutissement à court terme des négociations avec les États membres de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel, à prendre acte de l'existence de l'AES en donnant à ces derniers, sur la base de partenariats spécifiques, la possibilité de bénéficier des acquis de l'organisation à travers la signature de Mémoire d'accord qui leur permettra de continuer à jouir de relations économiques préférentielles avec les pays de la CEDEAO ;

AU TITRE DES RÉFORMES DE LA GOUVERNANCE DE LA CEDEAO À COURT TERME :

Sur le plan de la gouvernance institutionnelle

- ❖ Engager la réforme des institutions pour l'émergence réelle d'une CEDEAO des Peuples qui intègre :
 - ✓ Un conseil consultatif religieux et coutumier ;
 - ✓ Un Conseil des Acteurs Non Étatiques (Société civile et Secteur privé) ;
 - ✓ Un Conseil Supérieur des Sports Ouest Africain ;
 - ✓ Un Conseil Supérieur de la Jeunesse et de l'emploi.
- ❖ Réviser le traité de 1993 afin de doter le Parlement de la CEDEAO des compétences décisionnelles et de contrôle de l'action de la Commission, du Conseil des Ministres et de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement. Dans cette optique, veiller à la mise en place d'un parlement communautaire régional devant lequel la Commission serait responsable, et dont les membres devront être élus au suffrage universel au sein de l'espace communautaire ;
- ❖ Doter la Commission des compétences politiques et techniques fortes afin d'améliorer son efficacité opérationnelle, sans influence possible des Chefs d'État qui, au préalable, auront proposé des commissaires dont le choix aura été validé par le parlement communautaire. Dans ce sens, la Commission doit être politiquement indépendante et avoir la compétence exclusive de proposer des lois tout en exécutant les décisions du Parlement régional et celles qui relèvent de la compétence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et du Conseil des Ministres.
- ❖ Réduire ainsi la prépondérance des organes intergouvernementaux sur les organes intégrés, qui parasitent l'efficacité de l'organisation.

Sur le plan sécuritaire

- ❖ Adopter un nouveau concept de « Sécurité Collective Régionale » sous l'égide de l'Union Africaine et une réorganisation du théâtre africain en zones de défense soutenues par des bases logistiques dans le « Rimaoland » et de Centres d'intervention logistique dans l'hinterland, incluant notamment :

- ✓ Une zone maritime Atlantique Sud, Méditerranée, Océan Indien avec un Commandement dédié ;
- ✓ Un état-major de planification et des états major de zone de défense ;
- ✓ Une force de réaction rapide (FRR) prélevée sur la Brigade avec un Bataillon de Reconnaissance et d'Appui à deux compagnies d'infanterie et deux compagnies motorisées et/ou aéroportés ;
- ❖ Adopter des mécanismes adéquats permettant l'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace communautaire.

AU TITRE DE LA NÉCESSITÉ DE REFONDATION DE LA CEDEAO À MOYEN ET LONG TERME, LES DEUX HYPOTHÈSES SUIVANTES ONT ÉTÉ FORMULÉES :

PREMIÈRE HYPOTHÈSE DE REFONDATION

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sortira plus forte de sa crise actuelle et se donnera un avenir plus radieux et plus structurant si elle se transforme en une Union de l'Afrique de l'Ouest (UAO).

Cinq recommandations d'action s'inscrivent dans cette hypothèse :

1. Changer de nom en se transformant en profondeur :

La transformation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Union de l'Afrique de l'Ouest (UAO) :

- répond à la dégradation de l'image, de la réputation et de la marque et de l'influence de la CEDEAO ;
- reflète l'élargissement de la mission, des objectifs stratégiques et des pouvoirs que la CEDEAO se donne depuis une trentaine d'années ;
- coïncide avec la Vision 2020 et la Vision 2050, consistant à « **passer d'une CEDEAO des États à une CEDEAO des Peuples** » ;
- traduit une déclinaison régionale de l'Union Africaine, qui pourrait impulser d'autres unions régionales : Union de l'Afrique du Nord, Union de l'Afrique Centrale, Union de l'Afrique de l'Est et Union de l'Afrique Australe ;
- valorise la sixième région de l'Union Africaine qui se constituerait en **une Union de la Diaspora Africaine**. Ce processus de transformation des Communautés Économiques Régionales (CER) en Unions Régionales (UR) accélérera la création des États Unis d'Afrique qui pourra disposer d'une politique étrangère, de défense et de sécurité commune.

2. **Rendre le financement et le fonctionnement de l'UAO totalement indépendant et autonome en éliminant les contributions extérieures (dont les promesses ne sont souvent pas honorées) comme un marqueur de souveraineté ;**
3. **Adopter une politique des statuts d'observateurs et des partenariats clés pour protéger les informations stratégiques de l'UAO**
4. **Créer un Observatoire géopolitique, géoéconomique et géostratégique de l'UAO en l'inscrivant dans une vraie démarche d'intelligence économique et stratégique, en se faisant assister par des *think tanks* africains indépendants, outre son Institut de l'Afrique de l'Ouest ;**
5. **Accompagner le processus de confédération et de fédération de l'AES à l'intérieur de l'UAO.**

Dans cette perspective la CEDEAO devra :

- ✓ Considérer l'émergence de l'AES comme une opportunité à saisir pour mieux fédérer et intégrer les autres entités sous régionales comme l'OMVS, l'OMVG, l'Union Mano River, le Conseil de l'Entente ;
- ✓ Arrêter les menaces et hostilités réelles ou apparentes contre les États de l'AES ;
- ✓ Soutenir les États de l'AES dans leur processus de confédération et de fédération dans la perspective de la nouvelle organisation UAO ;
- ✓ Faire de l'AES, à moyen terme, un noyau géopolitique avec une place de choix sur les questions de défense, de sécurité et de souveraineté.

DEUXIÈME HYPOTHÈSE DE REFONDATION

La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sortira plus forte de sa crise actuelle et se donnera un avenir plus radieux et plus structurant si elle se transforme en une « Communauté des États Africains Riverains de l'Atlantique Sud et du Sahel (CERAS) ».

Cette hypothèse repose sur l'idée que la création d'un vaste espace géoéconomique fédérant aussi bien les pays côtiers de l'Atlantique que les pays sahéliens de l'hinterland, sous la dénomination de « **Communauté des États Africains Riverains de l'Atlantique Sud et du Sahel (CERAS)** », serait le meilleur moyen de transcender les crises et les divisions actuelles de la CEDEAO. La CERAS

pourrait intégrer des pays côtiers comme le Maroc, dont la candidature d'adhésion à la CEDEAO a du mal à prospérer.

Par ailleurs, la CERAS se renforcerait par la création d'une large association constituée par les acteurs non étatiques et les Think Tanks de l'espace ouest africain, qui serait dénommée : « **Convergence des acteurs non étatiques des pays riverains de l'Atlantique Sud et du Sahel** ».

Quelles que soient les hypothèses de réformes et de refondation retenues, le CEDS de Dakar apporte son soutien au processus de médiation, de dialogue et de rapprochement confié aux Chefs d'États sénégalais et togolais pour trouver une solution au retrait de trois membres de la Communauté.

Dans cette optique, « les Vespérales Géopolitiques » du CEDS de Dakar salue la nomination d'un envoyé spécial par le Président de la République du Sénégal, pour l'accompagner dans la recherche de solution à la crise que vit la CEDEAO et exhorte le CEDS de Dakar à remettre officiellement une copie de ces présentes aux autorités sénégalaises qui sont mandatées pour la médiation qui devrait restaurer la confiance entre les membres de l'espace communautaire.

Le Centre réitère sa disponibilité, à travers son réseau international, à accompagner le processus de réformes et de refondation de l'institution communautaire.

Le CEDS de Dakar remercie tous les partenaires stratégiques qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de la première édition de ses Vespérales Géopolitiques. Les organisateurs remercient tous les participants, notamment les experts panélistes, les officiels, les membres du corps diplomatiques, les universitaires, les chercheurs et l'ensemble des auditeurs du CEDS de Dakar pour leur mobilisation massive et leurs inestimables contributions au processus d'intégration la région ouest-africaine.

Fait à Dakar, le Jeudi 1^{er} août 2024

LES VESPERALES GEOPOLITIQUES DU CEDS DE DAKAR